

MAIRIE DE CLAVIERS
83830 CLAVIERS

Tél : 04.94.76.62.07

Fax : 04.94.76.75.74

Arrêté temporaire de dérogation de tonnage
Chemin « La Serena »

N° 106/2023

Le Maire de Claviers,
Vu l'Article L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande du 14/06/2023 de l'entreprise MOINE TRANSPORTS
Considérant la nécessité de procéder au retrait d'une citerne à gaz Butagaz
Chemin de la Serana – 83830 CLAVIERS

ARRETE :

Article 1 : par dérogation aux prescriptions de l'arrêté du 26 juin 2007 - N°46/2007 - réglementant la circulation des poids lourds, l'entreprise MOINE TRANSPORTS est autorisée au retrait d'une citerne de gaz - chemin le Serena - le 20/06/2023 en début d'après-midi.

Article 2 : le camion de l'entreprise MOINE TRANSPORTS sera conduit par :
M. ABBAD Yacine

Immatriculations : GC 980 GL, PTAC 12T

Article 3 : **Un constat d'état des lieux doit être effectué avant la première livraison et en fin des livraisons.**

Article 4 : Le Maire sera chargé de faire respecter cet arrêté.

Fait à Claviers, le 14/06/2023

Affiché en Mairie le 14 /06 /2023

Le Maire,
Gérald PIERRUGUES



Monsieur le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Telerecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Notifié le 14/06/2023